



DOSSIER

Des actions de solidarité avant les fêtes
de fin d'année

P.6



Dossier

David Louen a la cote...
et la respecte

P. 7



Dossier

La dynastie des Henri,
maires de Saint Étienne de
Montluc durant plus d'un siècle

P. 8



OPERATION TOUTES
POMPES DEHORS
DU 29 MARS AU 10 AVRIL

Dossier

Opération Toutes
Pompes Dehors

P. 11

Édito

Alain Farcy

Adjoint délégué à la vie associative et culturelle



Chères Stéphanoises, chers Stéphanois,

Au moment où je rédige ces lignes, la situation sanitaire est encore au cœur de nos préoccupations. Restriction de sorties, de pratiques sportives et culturelles, ainsi que de vie sociale. Nous avons tous dû subir une année 2020 compliquée. Néanmoins le Service Culture de la commune est parvenu à maintenir la majeure partie de la programmation. Sachez que pour la saison culturelle en cours, nous ferons le maximum, dans la mesure du possible, pour vous proposer une offre de spectacles de qualité.

Pour la deuxième année consécutive, le Comité des Fêtes et la commune ont dû annuler « Jonquille en Fête ». Nous savons l'importance que revêt pour vous cet événement phare dans la vie de la commune.

Nos aînés n'ont pas pu se réunir comme à l'accoutumée, et nous regrettons de n'avoir pu organiser le traditionnel repas spectacle. Là encore nous espérons pouvoir nous retrouver lors d'un moment d'échange avec nos aînés.

Des actions ont néanmoins été menées par les écoles ainsi que par Rythme au Manoir pour apporter un peu de réconfort aux résidents de l'EHPAD. Ces moments de partages intergénérationnels ont été fortement appréciés et sont à renouveler.

Nos associations culturelles ont, elles aussi, été impactées par la fermeture des salles habituellement mises à leur disposition par la commune, et leurs activités ont été fortement perturbées.

Les associations sportives, ont également dû, tout au long de cette année, s'adapter aux différentes directives préfectorales : entre fermetures complètes puis partielles des équipements communaux sportifs et de loisirs.

Nous connaissons les difficultés rencontrées par les dirigeants et tous les bénévoles des différents clubs pour maintenir le lien entre les adhérents.

La commune sera à leurs côtés pour les accompagner.

La crise sanitaire ne nous a pas permis d'inaugurer le nouveau hall d'accueil du complexe sportif. Dès que possible, la commune souhaite organiser un rassemblement avec l'ensemble des partenaires pour partager un moment convivial.

Ces travaux commencés fin 2019 ont été achevés à la rentrée dernière et, j'en suis sûr, amélioreront le quotidien de nos sportifs et l'accueil du public.

Soyez certains de mon engagement pour faciliter les pratiques sportives et culturelles et accompagner l'ensemble de nos associations qui font vivre Saint Étienne de Montluc.

Bien à vous.

Sommaire

3
5
5
6

Au quotidien

État civil

À votre service

Dossier

Des actions de solidarité avant les fêtes de fin d'année

8

Louen David a la cote... et la respecte

9

La dynastie des Henri, maires de Saint Étienne de Montluc

10
12

À vos agendas

L'Actu en images

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : www.st-etienne-montluc.net

Point travaux

1 Espaces verts : De nouvelles pratiques de fleurissement

Le choix de changer de mode d'entretien fait partie des engagements de la commune dans le cadre de l'Agenda 21. Les services réfléchissent et mettent en œuvre un autre mode de fleurissement.

Le massif en face de la caserne des pompiers était historiquement composé de pots en bétons, dans lesquels étaient intégrées des plantes annuelles et bisannuelles. Ces plantes, bien que très esthétiques et fleurissantes, impliquent d'être changées 2 fois par an. Ces cultures et contenants nécessitaient l'emploi d'engrais et un arrosage récurrent pour maintenir ces plantes dans un bon état.

Sur ce massif, il a été décidé de travailler les plantes vivaces dont l'entretien est différent et l'arrosage raisonné.

La conception est réfléchiée par strates et par thématique couleur :

- Des plantes rampantes pour coloniser le sol et limiter le désherbage et l'usage de paillage.
- Des plantes de moyen développement pour donner du corps au massif,
- Des sujets à grand développement (vivaces ou arbustes) pour le volume.



Le choix des plantes se fait en fonction de leur adaptabilité au sol et au climat.

Une réflexion est menée par les jardiniers sur la période, le type et la couleur de floraison.

Le nouvel emplacement n'est pas choisi de manière anodine. En effet, sa forme et son positionnement valorisent le massif, optimisent l'entretien de l'espace mais aussi préservent le système racinaire du magnolia déjà en place.

Des structures métalliques sont réalisées en régie pour les plantes grimpantes. Les ardoises, qui sont un minéral local, donnent une nouvelle dimension de l'aménagement.

2 Déchets : Mise en place des colonnes d'apport volontaire par la Communauté de Communes

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la collecte des ordures ménagères a lieu toutes les deux semaines sur l'ensemble du territoire Estuaire et Sillon. Pour vous permettre d'évacuer plus fréquemment vos sacs d'ordures ménagères ou si vous ne pouvez pas stocker de bac individuel, des colonnes d'apport volontaire spécifiques sont à votre disposition dans chaque commune.

À Saint Étienne de Montluc, ces containers sont installés Place Foch, Parking Chézine et sur le Parking du Manoir.

Les points de collecte d'apport volontaire sont accessibles 7j/7 au moyen du Pass'Déchets.

Les Pass'Déchets ont été remis au mois de décembre, ils permettent d'accéder aux déchetteries du territoire et aux colonnes d'apport volontaire. Si vous n'avez pas reçu le votre, vous pouvez le retirer :

- Pour les particuliers : en Mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- Pour les professionnels : auprès du service déchets de la Communauté de Communes.



Infos municipales

Prochain Conseil Municipal

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu jeudi 11 février, à la Salle des Loisirs. Séance publique, sous réserve de l'évolution des contraintes sanitaires.

Nouveaux agents municipaux



Florence Brachu, Stéphanoise d'origine, a rejoint la collectivité le 4 janvier, au sein du service Administration Générale, où elle a en charge les inscriptions scolaires,

et les facturations de la restauration scolaire. Titulaire d'un BTS d'assistante de gestion PME/PMI, elle a exercé auparavant, durant une vingtaine d'années en tant qu'assistante administrative et comptable dans une entreprise de carrosserie nantaise.



Johnny Paris a débuté une mission au Centre Technique Municipal, au sein du service voirie. Arrivé le 18 janvier, il exerçait auparavant des missions similaires à la mairie de Savenay.

Infos communautaires

Prochain conseil communautaire

Le prochain Conseil Communautaire aura lieu le 4 février, à 19h30.

Infos pratiques

Portes ouvertes à la Maison Familiale Rurale

La MFR vous ouvre ses portes vendredi 26 mars de 17h à 20h et samedi 27 mars de 9h à 16h.

<p>L'Orientation Professionnelle à partir de 15 ans vous intéresse</p>	<p>MFR CULTIVONS LES RÉUSSITES Formation par alternance Maison Familiale Bellevue 44360 St Etienne de Montluc Tél : 02 40 86 90 96</p>	<p>Les Métiers de l'Electricité par apprentissage vous intéresse</p>
<p>LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DES MAISONS FAMILIALES de St Etienne de Montluc VOUS OUVRE SES PORTES</p>		
<p>➢ A partir d'une 4^{ème} : • Classe de 3^{ème} en alternance ➢ Les métiers préparés : • Electricité, mécanique, menuiserie, maçonnerie, carreleur, peinture, boulangerie, pâtisserie, cuisine, vente...</p>	<p>Maitres d'apprentissage, Parents, Formateurs, Elèves, accueilleront les familles et les jeunes intéressés par l'Apprentissage le</p> <p>Vendredi 26 mars 2021 17h à 20h</p> <p>Samedi 27 mars 2021 9h à 16h</p>	<p>➢ A partir d'une 3^{ème}, 2^{ème}... • Formations par alternance</p> <p>➢ Les diplômes préparés : • C.A.P. Electricien(ne) • Brevet Professionnel Electricien(ne) • BAC Professionnel MELEC • BAC Professionnel Systèmes numériques</p>

Un éco-geste : le chauffage

au-delà de 20°C, chaque degré supplémentaire augmente la facture de chauffage de 7%

JE FERME LES PORTES ET LES FENÊTRES QUAND LE CHAUFFAGE FONCTIONNE

Le chauffage est un des premiers postes de la facture énergétique, optimisez votre habitat et faites des économies d'énergie

- **Dormir au frais** : 16 ou 17 °C suffisent pour bien dormir. Baisser la température la nuit est sain et économique. **Baisser d'un degré la température permet d'économiser 7 % de la consommation de chauffage**, et donc autant de gaz à effet de serre en moins émis dans l'atmosphère
- **Ne pas couvrir ses radiateurs** : Pour une meilleure efficacité de vos radiateurs, ne les couvrez pas : ils diffuseront mieux la chaleur
- **Se protéger du froid** : en hiver, fermez vos volets, la nuit et le matin avant de partir de chez vous, pour faire des économies de chauffage.
- **Réguler son chauffage** : installer une régulation et une programmation de votre chauffage vous permettra de gagner en confort en réduisant de 10 à 25 % la consommation d'énergie. Vous devez donc uniquement trouver la consigne adéquate quand vous êtes présents et quand vous êtes absent de votre logement. Optimisez le chauffage en réglant des températures différentes de jour et de nuit.
- **Baisser le chauffage en cas d'absence** : c'est une évidence pour les absences prolongées, mais on peut aussi y penser le matin, avant de partir de chez soi.
- **Dépolluer et purger vos radiateurs**
- **Faire entretenir sa chaudière 1 fois/an**
- **Dégager les bouches d'aération**
- **Ne pas utiliser de radiateurs d'appoint**. Les consommations électriques de ces appareils ont un effet très négatif sur la consommation globale.

Être éco-responsable c'est aussi :

- Accepter d'adapter sa tenue en période hivernale
- Avoir le réflexe de fermer les portes donnant sur l'extérieur
- Se dire que c'est la somme de nos petits gestes qui participe massivement au respect de notre environnement

Astuces : mettre des tapis sur les planchers froids, enfiler un pull supplémentaire au lieu de monter le thermostat.

Source : ADEME

Infos CCAS

Carte Aleop à la demande

Le transport à la demande mis en place par la région Pays de la Loire vient compléter l'offre du réseau Aleop.

Le voyageur est pris en charge depuis le lieu de son choix vers la destination à rejoindre, pour un aller ou un retour simple ou un aller/retour au tarif d'un ticket par trajet simple. Les abonnements sur les lignes régulières ne sont pas valables pour ce service réservé à un usage ponctuel.

Ce service est accessible à tous. Les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier d'un véhicule adapté et d'un personnel formé.

La carte est à demander auprès du CCAS.

Contact : Centre Communal d'Action Sociale
02 40 86 80 26 - ccas@st-etienne-montluc.net

Osons l'avenir pour Saint-Etienne-de-Montluc

Le déploiement de la 5G

Le gouvernement a lancé le déploiement de la 5G en 2020 sans attendre le rapport demandé à l'ANSES sur ses effets sanitaires (publication prévue au premier semestre 2021). Cette démarche hâtive est en contradiction avec le **principe de précaution** qui est un principe constitutionnel. 15901 sites 5G ont déjà été validés et seront progressivement activés par les opérateurs partout en France dans les prochaines années.

L'implantation de la 5G soulève de nombreuses contestations citoyennes d'ordre sanitaire, énergétique et sociétale. C'est pourquoi, plusieurs communes, en France, ont déjà pris un **arrêté-moratoire contre le déploiement de la 5G**. Par exemple Paris, et plus proche de nous, Saint-Herblain.

Sur notre commune, il existe trois sites avec des antennes, bientôt portés à quatre :

- Camping municipal de la Coletterie (2G, 3G et 4G)
- Église (2G, 3G et 4G)
- Immeuble de la Garotine (2G et 3G)
- L'Agence Régionale des Fréquences a autorisé (en date du 23/10/2020) l'installation d'un pylône de 40m de haut quartier Biliais/Maison Neuve. Il est prévu pour accueillir la 3G, la 4G et la 5G.

À noter que toutes les antennes sont susceptibles, à terme, de supporter la 5G.

Nous sollicitons activement la mise en place d'un **débat citoyen sur l'implantation de la 5G, dans un cadre communal ou intercommunal.**

Le Maire ne souhaite pas entrer dans ce débat pour l'instant ; **il nous semble, au contraire, pertinent d'apporter, en amont, une information la plus factuelle et transparente possible, pour que chaque Stéphanois/Stéphanoise puisse exercer ses responsabilités en toute connaissance de cause.**

Vos commentaires / vos questions :
elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr

et nous retrouver :
<https://pour-saintetienne2020.fr/>
facebook : @osonsavenir



Judith LERAY

Olivier LABARRE

Céline PETETIN

Olivier GEFFRAY

Régine CASSIN

État Civil



BIENVENUE À...

5 déc Éloïse BARON
6 déc Maëly LAMOULINE
11 déc Lilas JAUNAS
2 janv Mia PODEVIN

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

3 déc Bernard DELSERT
58 ans
27 déc Thérèse NOZAY
95 ans
veuve VIOLIN
30 déc Yvonne BALDOU
87 ans
épouse BRICHET
31 déc Dominique SEROUX
65 ans
épouse AUBEAUX
5 janv Henri SIMON
94 ans
12 janv Rogatien ALLAIS
101 ans

FÉLICITATIONS À...

19 déc Aurélien SAVART
et Audrey NIVAULT
30 déc Guillaume CHEVALIER
et Clémentine
CHASSAIN

NUMÉROS UTILES

Mairie

Accueil

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
>> 02 40 86 80 26

Services Techniques

>> 02 40 86 96 36

Bibliothèque

Mardi et vendredi : 10 h à 12 h
et de 16 h à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
>> 02 40 86 97 35

Espace Jeunes

>> 02 40 86 92 05

Multi-accueils

>> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE)

>> 02 40 65 98 78

Enseignement

Ecole publique de la Guerche
>> 02 40 86 86 56 (maternelle)
>> 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire

>> 02 40 85 21 82

Ecole privée Sainte Marie

>> 02 40 86 91 95

Espace départemental des solidarités

>> 02 40 85 91 80 (assistante sociale et PMI)

Déchetterie

>> 02 28 25 96 00

Emploi local

Espace emploi
>> 02 40 56 80 85

Permanences en Mairie

SOLHA

Permanence 1 vendredi sur 2
>> 02 40 44 99 44

CLIC

Permanence suspendues
>> 02 40 42 61 93

CAUE44

Permanence chaque mois à St Etienne de Montluc ou Savenay (sur RDV)
>> 02 40 56 81 03

Mission locale

>> 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire

Mme Anne-France BRUNET
>> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur

Permanence 1 lundi par mois
>> 02 40 86 80 26

Info Énergie

Permanences assurées à distance
>> 02 40 08 03 30

Infirmières

Au cabinet médical, 5 bd de Verdun

>> 02 40 85 91 65

Au cabinet de soin infirmiers,
5 place Bretagne :

Permanences non communiquées à ce jour

Numéros d'urgence

Médecin de garde / 116 117

Urgence médicale / 15

Pharmacie de garde / 32 37

Pompiers / 18

Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs

• Complexe sportif de la guerche

• Pharmacie (Super U)

Une ville solidaire

Des actions de solidarité avant les fêtes de fin d'année

En fin d'année 2020, diverses actions d'initiatives communautaires ou municipales, en lien avec le milieu scolaire et des associations, ont été menées en faveur des plus démunis ou à l'intention des aînés.

Des boîtes solidaires pour les plus démunis

Afin d'apporter un peu de chaleur et de réconfort aux plus démunis, les élus stéphanois ont souhaité s'associer à l'action engagée par la Commission Emploi-Insertion-Solidarité-Intergénérationnel d'Estuaire et Sillon. L'objectif était de confectionner et collecter des boîtes solidaires afin de les offrir pour les fêtes aux bénéficiaires des banques alimentaires du territoire.

Sur la commune, une centaine de boîtes ont ainsi pu être réalisées avec l'aide, notamment, de plusieurs classes de l'école de la Guerche qui ont intégré cette action éducative originale à leur parcours citoyen.



Classe de Céline Durmus, à l'école de la Guerche, parmi les 3 qui ont participé à cette opération.

Chaque boîte comptait ainsi une chose qui réchauffe le corps (écharpe, chaussette...), une chose qui réchauffe le cœur (du chocolat), une chose qui sent bon (gel douche, déodorant...), une chose qui protège (gel hydroalcoolique, masque), un loisir (livre, mots fléchés...), un mot doux (une carte de Noël avec un petit mot des élèves). Ces boîtes ont ensuite été collectées par les élus municipaux puis distribuées aux plus démunis par le biais de la banque alimentaire gérée par l'association Saint-Vincent-de-Paul à Saint Étienne de Montluc.

Les écoles et les élèves de Rythme au Manoir mobilisés pour les aînés de la résidence du Sillon

Dès novembre, avec le soutien d'Hervé Bonnet, adjoint aux affaires scolaires, les écoles de La Guerche et de Sainte Marie se sont mobilisées pour créer et imaginer des actions à destination des résidents de l'EHPAD, pour le plus grand bonheur des aînés mais aussi des élèves. Ont notamment été réalisés des cartes de vœux, des dessins, ainsi qu'un recueil de rimes autour des prénoms des résidents.

Dans le même esprit, samedi 19 décembre 2020, dans l'après-midi, de jeunes élèves de l'école de musique de Rythme au Manoir étaient réunis à l'EHPAD du Sillon pour offrir un petit concert musical aux aînés, en présence d'Alain Farcy, adjoint en charge de la Vie associative et Culturelle.



En différents endroits de la résidence, face aux fenêtres et aux balcons mais aussi devant l'accueil, les jeunes musiciens des cours d'accordéon, flûte, tuba et violon ont ainsi offert plusieurs auditions.

Une petite attention qui a semble-t-il été appréciée par les résidents et dont la directrice, Nadine Bénot, s'est fait l'écho en soulignant l'intérêt de ces rencontres intergénérationnelles.

La parole à...

Alizée Guillard, adjointe chargée de la Vie citoyenne et des Solidarités



Il semblait important, en cette fin d'année si particulière, de terminer sur une note positive et pleine d'espoir, en offrant quelques attentions bienveillantes aux Stéphanois les plus fragiles ou démunis. Les écoles, le milieu associatif et d'autres réseaux citoyens ont saisi avec beaucoup d'implication l'invitation à participer à ces actions solidaires et intergénérationnelles. Un grand merci à tous !

Une ville de savoir-faire

Louen David a la cote... et la respecte !

La chaudronnerie est une branche industrielle en rapport avec le façonnage des métaux en feuilles, des tubes et des profilés, et qui entre dans de nombreux secteurs : chimie, énergie, transports terrestres, aéronautique, navale, BTP, mobilier métallique, alimentaire...

Le Stéphanois Louen David, 18 ans, ne l'ignore pas, lui qui a choisi cette voie-là. Actuellement en 1^{re} année de BTS Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle à l'UIMM *La Fabrique de l'Avenir*, à Bouguenais, il vient même d'être primé en fin d'année au concours départemental des Meilleurs Apprentis de France pour sa prestation réalisée l'an dernier.

Quelles circonstances t'ont orientées vers cette spécialité qu'est la chaudronnerie ?



Pièce de chaudronnerie

J'ai cette idée-là en tête depuis le début du collège et il est probable que l'exemple de mon frère aîné qui est chaudronnier aux Machines de l'Île y soit pour quelque chose.

Après la 3^e, j'ai passé un Bac Pro Technicien en Chaudronnerie Industrielle au sein du Pôle formation de l'UIMM [Union des Industries et Métiers de la Métallurgie], La Fabrique de l'Avenir, à Bouguenais, en alternance tous les 15 jours chez mon maître d'apprentissage qui est le Port Maritime Nantes/Saint-Nazaire. Et cette année, dans la continuité, je suis en 1^{re} année de BTS dans la même filière et avec les mêmes structures.

En quoi consistait ce concours ?

Dans le cadre du concours départemental des Meilleurs Apprentis de France, il s'agissait de réaliser la construction d'une pièce chaudronnée au vu de 3 photos prises sous différents angles représentant un modèle à reproduire à l'identique. C'est-à-dire qu'à partir de feuilles en acier de 2 mm, et à l'aide des cotes très précises fournies, nous devons interpréter le plus fidèlement possible les volumes, en tenant compte de l'esthétique mais surtout du respect des cotes. Il fallait donc débiter, puis former les tôles, en respectant bien la perpendicularité, le parallélisme et la planéité finale de la pièce.



Toute la classe était concernée dans cette épreuve, et les pièces qui sortaient du lot étaient présentées au concours auprès d'un jury. Nous avons été plusieurs à avoir été sélectionnés, mon travail a été reconnu et j'ai obtenu la médaille d'argent.

La réalisation qui a valu à Louen la médaille d'argent départementale de MAF

Comment as-tu réagi à ce prix ?

En fait, l'année ayant été particulièrement compliquée en raison de la Covid, il n'y a pas eu de cérémonie de remise des médailles, celles-ci ayant été déposées directement aux établissements de formation.

Pour concevoir cette pièce, j'ai dû passer une soixantaine d'heures, et je dois avouer qu'à la fin, à force d'avoir constamment l'œil sur la pièce, je lui trouvais des défauts et j'y croyais moyennement. Cela fait d'autant plus plaisir ! C'est une forme de reconnaissance et ça me conforte dans le choix que j'ai fait il y a bientôt 4 ans. À cela viennent s'ajouter les places obtenues à la même époque dans cette spécialité aux Olympiades des Métiers, où il



fallait réaliser une pièce en répondant à un cahier des charges bien précis [en 7 heures au Départemental où il finit 3^e, en 14 heures au Régional ou il termine 4^e].

Louen présentant une autre de ses réalisations dans le cadre des Olympiades des métiers.

As-tu déjà un projet professionnel en tête ?

Pour le moment, je ne me suis pas déterminé sur un métier particulier dans le domaine de la chaudronnerie. J'aimerais avant effectuer un séjour à l'étranger en intégrant une formation en rapport avec ma spécialité.

...Et si Louen demandait à Saint-Eloi, patron des chaudronniers ?

Louen tient à remercier son maître d'apprentissage, le Grand Port Maritime de Nantes/Saint-Nazaire, seule entreprise à l'avoir accueilli, alors qu'il n'avait pas 15 ans, à lui avoir aussi laissé le temps pour s'entraîner au concours MAF, et à l'avoir soutenu et motivé à tous les concours.

Une ville d'histoire

La dynastie des Henri, maires de Saint Étienne de Montluc durant plus d'un siècle

Hasard ou prédestination, entre 1830 et 1941, trois maires ayant pour prénom Henri, se sont succédés durant 107 ans à la tête de la commune, en dehors de très brefs intermédiaires. Trois caractères, trois trajectoires, trois hommes de conviction qui ont contribué, chacun à leur manière, à façonner la physionomie de Saint Étienne de Montluc et à œuvrer pour le bien de ses habitants.

Henri Ceineray (1798-1872), le petit-fils de l'architecte.

Son grand-père était Jean-Baptiste Ceineray, l'architecte nantais célèbre pour ses belles réalisations (les perspectives au quai de la Fosse, à l'île Gloriette et à l'île Feydeau, le bâtiment de la Préfecture, etc.). Henri Ceineray, docteur en médecine, demeurait au château de Bellevue, au-dessus du bourg, que son grand-père avait fait construire.



Jean-Baptiste Ceineray

Suite aux Trois Glorieuses, la révolution de 1830 qui mit fin à la Restauration et conduisit au trône Louis-Philippe d'Orléans, de la branche cadette des Bourbons, la monarchie de Juillet (1830-1848) était instaurée. Le préfet désigna alors, comme 8^e maire à la tête du conseil municipal stéphanois (qui ne comptait à l'époque que 14 membres), Henri Ceineray, libéral et orléaniste convaincu. Durant cette période, il ne manqua d'ailleurs pas de distribuer du pain aux pauvres, chaque année en juillet.

Durant 40 ans, de 1830 et la révolution, à 1870 et la guerre franco-allemande, il va ainsi administrer la commune, peut-être de manière plus souple et nuancée mais aussi pertinente, que ne l'avait fait l'un de ses illustres prédécesseurs, le comte Louis-Marie de Cheigné, ancien militaire, maire quasiment de 1807 à 1827. L'abbé Paul Mercier a d'ailleurs bien résumé son œuvre en regard de Cheigné : ce dernier avait fait restaurer la vieille église ? Ceineray en construisit une nouvelle, achevée en 1847 ; il avait tranché la délicate question de la propriété des marais ? Ceineray présida à leur partage en dépit des multiples procès qui s'ensuivirent ; le comte avait logé le clergé à la Peltancherie à partir de 1822 ? Ceineray fit bâtir en 1866 le presbytère actuel. Mais il veilla aussi, dès 1859 à la construction, en bordure de la place du Pâtis, de l'actuelle Mairie, flanquée d'une justice de Paix et comportant à l'arrière du bâtiment une école publique de garçons. Deux ans auparavant il avait fait installer

sur la place, une bascule publique. C'était un homme qui croyait également aux bienfaits de la révolution industrielle pour sa commune qui passait par le développement des transports. Dès 1836, grâce aux subventions de l'État et du Département, il fit aménager le chemin qui menait au Temple-de-Bretagne et surtout contribua à la construction de la route de Nantes à Savenay qui passait par Saint-Étienne. C'est aussi sous l'un de ses derniers mandats que fut percé le tronçon de la ligne de chemin



Henri Ceineray (années 1850)

de fer Nantes/Saint-Nazaire, en service en 1857, qui allait rapprocher la commune de sa préfecture et faciliter l'ouverture d'un bureau de poste.

L'année suivante, sur la place du Pâtis, à l'époque où l'on érige l'hôtel de ville, c'est au tour du « cimetière d'abas », en place depuis le début du XVII^e siècle, mais devenu trop restreint, d'être transféré avec toutes ses sépultures dans l'actuel cimetière au Pré Petit. Et ce sont probablement ses connaissances en médecine qui lui dictèrent, en 1832, de prendre urgemment des mesures sanitaires contre l'invasion du choléra morbus, nouvelle épidémie qui sévissait à Nantes, menaçant les communes environnantes.

Henri du Bois de la Patellière (1837-1918), le champion de la longévité municipale.

Il est le petit-fils de François Morin, l'adjoint municipal du comte de Cheigné, qui avait tenu durant un intermède de 3 ans la mairie au cours de la Restauration. De par ses origines, il était donc destiné à être un fervent monarchiste, dans la tradition légitimiste qu'avait rompu Henri Ceineray. 10^e maire, il occupa durant près d'un demi-siècle ses fonctions, de 1871, à l'époque de

la Commune de Paris, jusqu'en 1917, au plus fort de la 1^{ère} Guerre Mondiale ! Deux époques, deux mondes bien différents, et certainement le mandat le plus long jamais exercé dans la commune. Il demeurait dans la gentilhommière du Perrorteau, propriété familiale qu'avait fait bâtir son grand-père, d'où il dirigeait, tout autant que depuis l'hôtel de ville, les affaires de la commune.



Henri du Bois de la Patellière
(années 1870)

Homme de belle prestance, arborant des moustaches blondes à la gauloise et une barbiche, il était, dit-on, d'un abord facile et pour autant d'un caractère autoritaire, bourru parfois, mais qui cachait un cœur d'or. On lui doit entre 1870 et 1910 l'élaboration d'un large réseau de voies vicinales comme celles de la Caude-lais, de la Baie, de l'Angle ou de l'Étang Bernard. Le marché aux veaux en 1891 suivi de sa halle 15 ans plus tard, en contrebas de l'hôtel de ville, c'est lui. L'ouverture d'une école publique des filles, rue de Nantes, en 1883, et de l'école mixte de la Lande Petite en 1892, c'est encore lui, l'électrification du bourg aussi, en 1910.

Érudit, il s'intéressait à l'histoire locale, et ayant étudié les registres paroissiaux stéphanois et environnants, il a laissé des notes historiques sur quelques paroisses du diocèse de Nantes, et surtout une forme de chronique de la paroisse de Saint Étienne de Montluc de la fin du XVI^e au milieu du XIX^e siècle, parue en 1886.



Une photo des années 1900 qui réunit devant l'hôtel de ville le maire Henri du Bois de la Patellière (5^e assis à partir de la gauche) et Henri Rado de Saint-Guédas, alors conseiller municipal (3^e assis à partir de la gauche).

Henri Rado de Saint-Guédas (1856-1947), un ténor du barreau.

Avocat, ancien bâtonnier du barreau de Nantes où il plaida dans certains procès retentissants à l'époque, il demeurait au manoir de Ker Rado qu'il s'était fait construire sur le coteau. Dans la lignée conservatrice

d'Henri du Bois de la Patellière, il fut le 12^e maire entre 1919 et 1941.

Élu maire au lendemain de la Guerre 14-18, c'est à lui que revint tout d'abord le devoir de faire ériger en 1921 le monument aux morts en mémoire des 173 soldats tombés au cours du conflit. Afin de répondre au fort développement du commerce du foin et des bêtes, il fit remplacer en 1927 la bascule publique, installée sur la place du Pâtis sous la municipalité Ceineray, par une autre, plus puissante. L'année suivante, il fit l'acquisition, rue de Nantes, d'écuries pour loger le haras, dépendant du Haras National de la Roche-sur-Yon. Mais il contribua



Henri Rado de Saint-Guédas (à gauche, au centre) en conversation avec Alexandre Goupil lors d'une course au vélodrome de la Guerche (milieu des années 1920)

surtout à poursuivre le développement du réseau routier stéphanois de ses prédécesseurs, l'électrification des écarts dans les villages hors de l'agglomération dans les années 1930, et l'installation du service d'eau au bourg en 1937.

Selon les sources, son portrait reste nuancé. Certaines le décrivent d'un tempérament ombrageux et autoritaire, homme prompt à user du sophisme et à manier l'intrigue, apparemment davantage tourné vers le passé que vers l'avenir. D'autres sources mentionnent par contre qu'il était plus souple que son prédécesseur, et qu'il était doté d'une excellente mémoire, d'une parole éloquente et primesautière qui séduisait beaucoup de ceux qui l'approchaient. La Guerre de 39-45 précipita la fin du mandat de Rado de Saint-Guédas avec l'État français qui désigna Jean Allais, un marchand de fourrage qui avait épousé une des héritières de Tonton Million. Mais ceci est une autre histoire...

Sources : ouvrages *Histoire de Saint-Etienne-de-Montluc* (1947-1950), de l'abbé Paul Mercier, *L'aurore s'est levée sur Montluc* (1978), de Jean-Yves Boquien, notes d'Henri Rado de Saint-Guédas, de Gaston Blandin, d'Alfred Gernoux.

Événements à venir !

En raison du contexte sanitaire, nous ne pouvons garantir le maintien de tous ces événements.

SAMEDI 13 FÉVRIER : DATE REPORTÉE

Échos de scène

En raison de la crise sanitaire, la représentation du spectacle « Minute Papillon », par la troupe Échos de scène est reportée au samedi 4 décembre 2021.



Archives 2018

Les billets déjà retirés seront valables pour cette nouvelle date.

 Renseignements auprès du service Culture
02 40 86 80 26 - culture@st-etienne-montluc.net

MARDI 23 FÉVRIER

Atelier Pixel Art de 14h à 16h, Salle des Loisirs

Un atelier participatif pour la construction d'une fresque collective. Chaque participant réalise une (ou plusieurs) partie de l'ensemble qui, une fois assemblé, dévoile le dessin.



À partir de 4 ans

Animation gratuite, sans réservation dans la limite des places disponibles.

 Bibliothèque de Saint-Étienne de Montluc
02 40 86 97 35

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 MARS

Exposez vos talents 10h-12h et 14h-18h, Espace Montluc

Les artistes amateurs de la commune sont invités à exposer leurs œuvres, toutes disciplines confondues. À cette occasion, un artiste professionnel local sera invité. Il est encore possible de s'inscrire !



Inscription obligatoire auprès du service Culture-Communication avant le 15 février.

 Renseignements auprès du service Culture
02 40 86 80 26 - culture@st-etienne-montluc.net

VENDREDI 19 MARS

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



Archives 2020

19 mars 1962, un cessez-le-feu est appliqué sur tout le territoire algérien au lendemain des accords d'Évian qui mettent fin à 8 années de guerre.

En souvenir, le Maire déposera une gerbe au Monument au Morts ainsi qu'au Jardin du Souvenir, en présence de représentants du comité local de la FNACA.

SAMEDI 3 AVRIL

Des bulles dans la pendule à 10h et 11h, Salle des Loisirs

Un spectacle jubilatoire, plein de personnages hauts en couleur, avec du rythme et des chansons, par une conteuse qui a des bulles dans la pendule, comme d'autres ont une araignée au plafond.



Conte et chants pour salle de bain, par la compagnie Huile d'Olive et Beurre Salé

Durée 40 minutes

Spectacle jeune public à partir de 3 ans

Animation gratuite, sur réservation, dans la limite des places disponibles.

 Bibliothèque de Saint-Étienne de Montluc
02 40 86 97 35

JEUDI 8 AVRIL

Collecte de Sang à partir de 16h, Espace Montluc

L'amicale des Donneurs de Sang et l'EFS organisent une collecte de sang.

Toutes les personnes de 18 à 70 ans, en bonne santé, sont invitées à participer. Les conditions de don sont à retrouver sur le site dondesang.efs.fr



En raison de la crise sanitaire, la prise de rendez-vous est obligatoire à l'adresse suivante : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

DU 29 MARS AU 10 AVRIL

Opération Toutes Pompes Dehors



Annulée en 2020 en raison de la crise sanitaire, l'Opération Toutes Pompes Dehors, grande collecte solidaire de chaussures usagées organisée par l'Association Onco Plein Air au profit des enfants soignés pour un cancer aux CHU de Nantes et d'Angers, lance son édition 2021.

Elle se tiendra du 29 mars au 10 avril. Un conteneur sera mis à disposition à la Mairie de Saint Étienne de Montluc.

Malgré un contexte sanitaire encore incertain, l'association Onco Plein Air souhaite maintenir cette nouvelle édition en s'adaptant aux consignes en vigueur.

Qu'est-ce que l'Association Onco Plein Air ?



L'AOPA a pour objectif d'accompagner les enfants atteints de cancer et soignés en oncologie pédiatrique aux CHU de Nantes et d'Angers. En lien avec l'équipe soignante,

elle leur propose tout au long de l'année des activités au sein de l'hôpital et en plein air, afin de leur permettre de conserver une activité physique pendant les traitements, de s'évader du quotidien et des soins, de se ressourcer et de reprendre confiance en eux.

En quoi consiste l'Opération Toutes Pompes Dehors ?

L'Opération Toutes Pompes Dehors est une grande collecte de chaussures usagées organisée chaque année depuis plus de 15 ans, dans plus de 1000 points de collecte répartis dans tout le Grand Ouest, qui permet de financer des séjours de vacances pour les enfants qui se battent contre un cancer et sont soignés aux CHU de Nantes et d'Angers.

En 2019, l'association avait récolté 82 tonnes de chaussures, ce qui représente un montant de 36 000 €, et qui a permis d'offrir une semaine de vacances à 25 enfants malades.

Comment participer ?

Tout le monde peut participer. Pour cela il suffit de déposer dans le conteneur qui sera mis en place à la mairie, des chaussures usagées (mais encore portables).

Que veut dire « chaussures usagées mais portables » ?

Sandales, tongs, baskets, mocassins, talons hauts, escarpins, bottes, chaussures de sécurité ou encore après-skis... Toutes les chaussures, même usagées, du moment qu'elles soient encore portables sont récoltées.

Les chaussures collectées seront livrées au RELAIS ATLANTIQUE à Couëron lors des tournées de ramassage organisées par des bénévoles engagés aux côtés des animateurs de l'Opération Toutes Pompes Dehors 2021, et ces chaussures doivent répondre à un minimum de critères de qualité puisqu'elles seront triées et revendues par le RELAIS ATLANTIQUE au profit de l'AOPA.

Chaque année, l'association récolte au total plus de 70 tonnes de chaussures, ce qui équivaut à 235 000 paires. Pour faciliter la collecte et le tri, il est demandé autant que possible de faire en sorte que les chaussures restent par paires. L'idéal est, par exemple, de nouer leurs lacets, les mettre dans un sac plastique ou encore les entourer avec un lien.



Les deux chaussures sont ficelées ensemble



Les deux chaussures sont dans une « poche »



Les deux chaussures sont attachées par leurs lacets

En revanche, évitez de les laisser dans leurs boîtes en carton car elles prennent beaucoup de place ainsi et demandent du travail en plus aux bénévoles qui se chargent du tri.

Plus d'informations sur cette opération à Saint Étienne de Montluc auprès du CCAS :

ccas@st-etienne-montluc.net

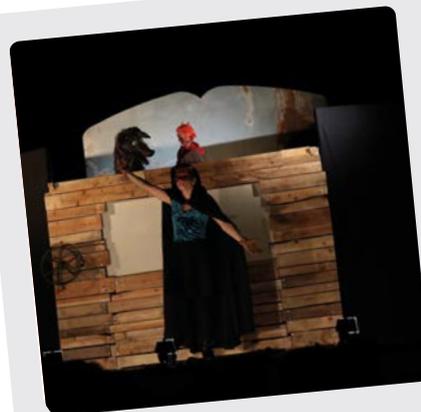
Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune, envoyez-nous vos informations :

Dates limites

- Actu de Avril : vendredi 12 mars pour une distribution les 8 et 9 avril
- Actu de Mai : vendredi 9 avril pour une distribution les 5 et 6 mai



Instantanés



Spectacle jeunesse
Le Destin d'Arthur
Mardi 8 décembre



Spectacle jeunesse
Kazi Classik
Jeudi 10 décembre



Installation de ruches
au Parc du Pré Petit



Vœux du Maire à la population
en vidéo

(disponible sur le site internet de la commune)



Concert de Rythme au Manoir
à la Résidence Le Sillon